

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, CIC PARIS LA FAYETTE 93 RUE LA FAYETTE 75010 PARIS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

MR PAUL VANDERMARCO, représentant de la société 216VCT S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 216 RUE SAINT MAUR 75010 PARIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
MR PAUL VANDERMARCO	100	1 000 €
SOCIETE EMNA	50	500 €
SOCIETE TURREL STAR	50	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 26 septembre 2024

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)Mr David PONTOIS  
Directeur CIC Paris La Fayette

JST14

Lu et approuvé

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL  
93, rue La Fayette - 75010 PARIS  
RCS PARIS B 542 016 381  
David PONTOIS  
Directeur